



28 avril 2016
Encore plus
nombreux



Le 51^e Congrès de la CGT vient de se terminer à Marseille avec la volonté de réaffirmer son attachement à la lutte des classes inscrit dans son document d'orientation.

Notre délégation s'est exprimée à ce sujet et a rappelé la nécessité de faire de la politique dans l'entreprise, non « *pas pour faire la promotion d'un parti, mais pour faire prendre conscience aux salariés de leurs conditions et de leur place dans la société.* »

Pierre Gattaz, patron des patrons, n'a, quant à lui, jamais abandonné la notion de lutte de classes et se livre à un véritable chantage pour faire aboutir le projet de loi Travail initialement prévu par ses complices Hollande-Valls-Macron-El-Khomri.

Le succès des manifestations, notamment celles du 9 et du 31 mars, a obligé ce gouvernement à modifier le texte originel, mais il refuse toujours de l'abolir pour discuter de notre proposition d'un Code du Travail du XXI^e siècle.

Le 51^e Congrès s'est positionné très clairement pour que les salariés, dans leurs entreprises, prennent leurs responsabilités en faisant grève et en manifestant jusqu'au retrait de cette loi rétrograde.

Notre syndicat, le SGLCE, s'est félicité de ce positionnement et a décidé d'appeler à la grève, qui aura pour répercussion la non-parution des journaux de nuit datés du 28 avril et de ceux de jour datés du 29 avril. Les travaux dits « *labour* » et les suppléments habituellement confectionnés entre le mercredi soir et le jeudi soir pourront également être impactés.

Des assemblées se tiendront dans les entreprises, à l'initiative des collectifs syndicaux, afin de prolonger la mobilisation après cette journée de grève.

Le 28 avril mais aussi le 1^{er} mai, il appelle ses adhérents parisiens à être nombreux derrière le camion du SGLCE, et en province, à participer massivement aux initiatives de la CGT pour exiger le retrait du projet de loi El Khomri, et l'aboutissement des revendications propres à notre profession : **emplois, salaires, réduction du temps de travail, reconnaissance de la pénibilité.**



Manifestation
contre la « loi Travail »

Jeudi 28 avril 2016
à 14 heures, Place Denfert-Rochereau
derrière notre camionnette
(dans le cortège de l'UD de Paris)